Arrêt universel adhésif

Fiche technique n° 182 / Ind. A

Version du 31/08/2017

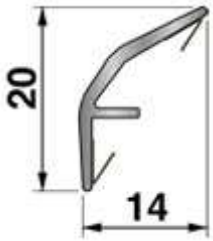

DESCRIPTIF	Profilé de finition en aluminium anodisé Masque la tranche des carreaux Fixation par adhésif double-face haute performance Pose rapportée : sur des revêtements déjà en place Pour carrelage de 6 à 12 mm d'épaisseur
DOMAINE D'EMPLOI	Usage en intérieur uniquement Usage en mur uniquement Éviter le contact avec l'eau.
MATIÈRE	Alliage d'aluminium anodisé Adhésif double-face haute performance

MISE EN ŒUVRE

Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool ménager ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
S'assurer que le support est parfaitement sec.
S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.
Recouper le profilé à la longueur voulue.
Relever les 2 adhésifs à 45° environ.
Ôter le film de protection jaune des 2 adhésifs sur 8 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.
Positionner le profilé et retirer progressivement l'un des deux films de protection sur toute sa longueur, tout en pressant légèrement le profilé sur le support.
Procéder de la même manière pour le deuxième film de protection.
Une fois le film entièrement retiré, maroufler fermement sur toute la longueur du profilé.
En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm.

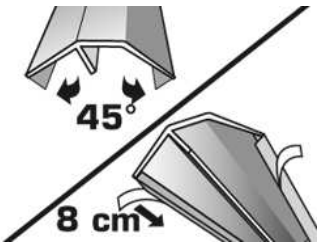

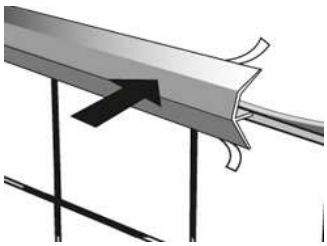

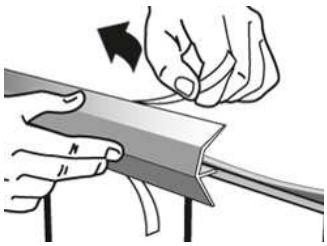

ENTRETIEN

Utiliser des produits nettoyants neutres.
Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.
Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment…), l'aluminium peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

AVERTISSEMENT
Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations inclues dans le présent document sont inhérentes au produit 3M concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits 3M ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédures…) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et moyens d'utilisation. Le groupe 3M, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits 3M sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société 3M Bricolage et Bâtiment se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.

3M Bricolage et Bâtiment

Siège social : Parc Industriel Ouest – 65 rue de Chambourg – Veyziat – BP 2011 – 01117 Oyonnax Cedex
Tél. +33 (0) 4 74 12 05 10 – Fax +33 (0) 4 74 12 05 12
3mbricolageetbatiment@mmm.com

Site de La Mure : ZI du Marais – CS 30929 – 38350 La Mure d'Isère
Tél. +33 (0) 4 76 81 14 22 – Fax +33 (0) 4 76 30 93 03
3mbricolageetbatiment.pro@mmm.com

Site de Longvic : 3 boulevard de Beauregard – CS 80095 – 21603 Longvic Cedex
Tél. +33 (0) 3 80 54 70 15 – Fax +33 (0) 3 80 54 72 00